

Info / CRE

Un accroissement de 20% des contrôles est annoncé par la DG mais sans effectif supplémentaire à ce jour.

Info/ Personnel du CSE

Augmentation salariale des 4 secrétaires administratives du CSE : +5% (inflation estimée de 4,9%)

Pour : 21 dont FO
Contre : 4 CGC
Abstention : 2 UNSA

Info/ France travail



Gouvernance
Aucun protocole régional n'a été signé à cette date.

Des projets d'extension des expérimentations BRSA ont été décidés par les Départements et l'Etat : Cannes, Vaucluse, Marseille 1^{er} et 6^{eme}, Arles. Une convention a été signée avec l'agence d'Apt.

Organisation de Lab RSA sur le bassin de Marseille consacré aux besoins de développements des compétences. Des Lab Alpes Maritime et Vaucluse sont à venir.

Nomination d'un Directeur DG Transformation : Paul BAZIN DG délégué

Réorganisation à prévoir en régions en effet miroir des réorganisations DG. Un nouvel organigramme est annoncé.

Pas de notification budgétaire à ce stade.

Des **dysfonctionnements du bandeau accueil** ont été relevés depuis plusieurs semaines. La Direction est au courant et les a signalés à la DDO pour prise en charge.

Les **problèmes d'accès constatés par Cap Emploi** à notre SI persistent. FO fait remonter les dysfonctionnements au DR pour prise en charge.

Concernant **les Missions Locales**, seulement 3 salariés ML occupent temporairement des bureaux en DR, aucun en agence ni en DT. Les référents mission local en agence et ESI jeune conservent leurs activités.

A propos de la **nouvelle plateforme gouvernementale de signalement par l'employeur de refus CDI**, ces signalements sont traités par France Travail Service.

Info/ évolution de l'outil de gestion des risques Pro et DUERPS

La cotation des risques du DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) avait été réalisée fin 2022.

Document obligatoire qui consigne le résultat de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité auxquels peuvent être exposés les salariés.

Prochaine étape, les DUERP devraient être numérisés et archivés sur un portail numérique mis en place par l'Etat.

Dans l'attente, les DUERP seront classés dans les registres de sécurités par bâtiment et dans un outil provisoire « AD2S » à venir.

Info/ Budget CSE Activités Sociales Culturelles 2024

Deux mois après les élections aucun projet ASC n'est présenté aux élus !

La majorité de gestion CGT-SNU-SNAP, incapable de présenter un projet ASC finalisé, soumet au **vote seulement un montant de loisirs collectifs (linéaires) de 500 000€** pour 2024.

Quelle dotation agent, quels remboursements ?
Quid du budget total de 4 200 000 € ?
Aucune réponse !

Pour (15) : SNAP, CGT, SNU
Contre (6) : CGC, UNSA
Ne participe pas au vote (6) : FO

Montant de loisirs collectifs de 500 000€ adopté à une faible majorité de 15 voix contre 12.

Voici le **projet commun FO/CFE-CGC** que la majorité de gestion a refusé d'intégrer à l'ordre du jour de ce CSE : un forfait adulte et un forfait enfant.

NIVEAU DE L'AGENT	INDICE PUBLIC	DOTATION
A / B / C	< 717	700 €
D / E	728 à 821	650 €
F	> 821	600 €
Enfant		300 €

Projet commun FO/CFE-CGC

- Mise en place d'une **carte de paiement chargée de la dotation** en début d'année (MaCarteVacances) ou **remboursement sur facture**. Au choix de l'agent.
- Prise en charge de toutes les activités extra-professionnelles, sociales ou culturelles (détente, sports, loisirs) **sans restriction**, conformément aux règles URSSAF.
- Festivités de fin d'année.
- Voyages, locations, évènements et billetteries à tarif réduit (parc d'attraction, piscine, cinéma, théâtre...) **sans impact budgétaire et sans tirage au sort**.
- Secours pour les agents en difficultés financières.



Voilà ce qui aurait pu être voté !

Nous présenterons à nouveau ce projet lors du prochain CSE.

Info/ Campagne télétravail-travail de proximité 2024

Faire respecter de l'accord télétravail

FO souligne l'importance de tracer les décisions de refus et d'acceptation et insiste sur l'importance pour l'agent de renseigner ses propres choix dans SIRHUS, comme le prévoit l'accord télétravail.

Dans le cas d'un désaccord sur les jours saisis, le manager statue sur une acceptation partielle de la demande.

FO relève que dans certaines agences, la règle des 2 jours pour des temps partiels 80% est refusée. La direction prend note et demande de leur remonter les cas.

Rappel : pour les salariés concernés, le télétravail dans le cadre de l'accord handicap est enregistré pour une durée de 3 ans.



Info/ Bilan de campagne de promotion 2023/2024

Nombre total de promotions attribuées en 2023 :

Total Régional	Nombre de Changements Niv/Ech	Nombre Art 19	Nombre de primes	Total
	790	4	510	1304

	Nombre de Changements Niv/Ech	Nombre Art 19	Nombre de primes	Total
EMPL	433	0	172	605
TECH	186	1	120	307
AM	110	2	141	253
CADRE	61	1	77	139
Total	790	4	510	1304

La direction nous informe que la quasi-totalité des Référents Métiers ont obtenu une prime.

Grace à l'action de FO 85 promotions supplémentaires en PACA

FO a adressé en octobre 2023 une lettre officielle à la DG lui demandant le respect de l'accord Classification concernant le calcul de l'enveloppe destinée à la campagne promotion de 0,8%.

FO avait acquis la certitude que la Direction Générale sous-dimensionnait cette enveloppe en retirant indument des éléments de la masse salariale de référence réduisant ainsi l'enveloppe à 0,6%.

Au mois de novembre 2023, FO Ile de France a obtenu un jugement contraignant l'établissement pôle emploi IDF à intégrer à la masse salariale de référence les montants relatifs aux contrats à durée déterminée et contrats aidés.

Cependant FO avait la volonté d'obtenir la prise en compte dans la masse salariale de référence de tous les éléments qui doivent en faire partie !

La Direction Générale a fini par reconnaître que devait également y figurer les « éléments variables de rémunération » (EVR). Il s'agit d'éléments comme les heures supplémentaires, les indemnités relatives aux fins de contrat et aux ruptures de contrat, etc.

C'est une avancée essentielle pour Force Ouvrière qui veille ainsi à ce que l'accord classification soit pleinement respecté même si elle n'en a pas été signataire !

Grâce à l'action de FO, ce sont plus de 1 500 promotions supplémentaires qui ont pu être accordées au niveau national et 85 en PACA.

FO revendique un déroulé de carrière automatique et note cette année encore que plus d'un agent sur deux (53%) n'ayant pas eu de changement de niveau ou d'échelon depuis au moins trois ans (art 20.4 de la CCN) ne bénéficie pas de promotion.

FO remarque également que l'art 11.3 de la CNN est appliqué à minima, à savoir que plus de deux tiers (70%) des conseillers et chargés de relation entreprise embauchés à l'échelon C1 n'ont pas pu bénéficier de l'échelon supérieur.



Sur la totalité des promotions attribuées, 80% concernent les femmes et 20% les hommes.

	Nombre de Changements Niv/Ech	Nombre Art 19	Nombre de primes	Total
Femmes	630	3	407	1040
Hommes	160	1	103	264
Total	790	4	510	1304

Cependant, au regard de la répartition des effectifs connue à ce jour (3862 femmes et 971 d'hommes au 31/12/2023), on constate que seulement 16% des femmes ont obtenu une promotion pour 16% des hommes.

FO a demandé des précisions sur cette répartition.

Info/ Campagne EPA 2024

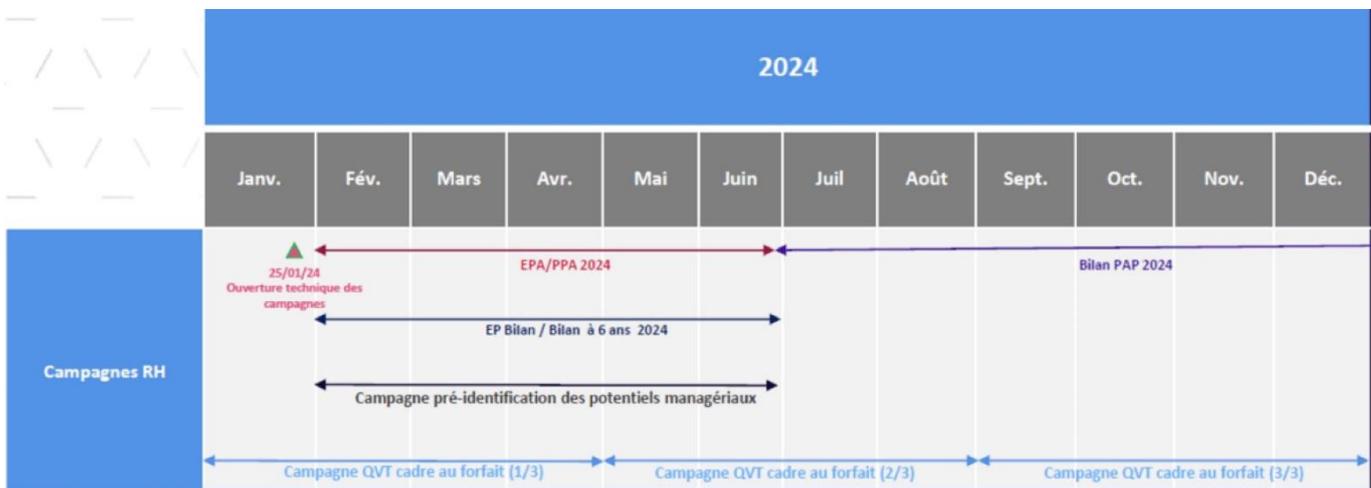
La campagne EPA se déroule du 01/02/24 au 28/06/24 pour le CDI sans ancienneté et CDD de 12 mois consécutifs minimum à la date de fin de campagne.

La DRAPS a prévu pour les managers :

- Webinaire de lancement -Tous managers : en 2 sessions
- Des ateliers EPA pour les Managers primo accédant
- Un atelier «PAP» -Manager intermédiaire
- Des ateliers PAP -Managers de proximité



Le calendrier EPA 2024 :



FO rappelle que **l'autodiagnostic n'est pas obligatoire**, même s'il s'alimente automatiquement dans une partie de l'EPA, il est simplement « conseillé » par la direction. Sa non réalisation ne pourra en aucun cas vous en être reproché et ne pourra encore moins servir comme argument dans le cadre d'une non-promotion.

En cas de réalisation, les résultats (bon ou mauvais) ne pourront servir comme éléments

dans le cadre de l'étude de l'attribution d'une promotion.

Même si L'EPA est facultatif, FO vous conseille tout de même de le réaliser car c'est un moment clé pour faire valoir son investissement. Bien penser à renseigner la zone « commentaires de l'agent » afin d'y apporter des éléments factuels qui valoriseront les réalisations au regard de la fiche de poste.

Info/ Détournement de finalité (bilan et perspective)

Rappel du cadre :

« L'agent qui utilise ou consulte des données à caractère personnel via les outils informatiques mis à sa disposition à des fins autres que professionnelles commet un détournement de finalités et engage sa responsabilité personnelle. Il s'expose donc à une sanction disciplinaire »

L'expérimentation en cours concerne les consultations par les salariés d'écrans AUDE et MAP à des fins autres que professionnelles.

L'expérimentation a concerné 58 agences, 6 services de fonctions supports et le Campus. 80% des situations observées sont considérées comme légitimes.

901 situations examinées

Consultations qualifiées légitimes	724	80,36%
Consultations qualifiées illégitimes	109	12,10%
Consultations non qualifiées car réalisées par des agents absents ou ayant quitté l'Etablissement	68	7,54%
Total	901	100%

Motifs des 190 situations qualifiées d'illégitimes :

Motif	Nombre de consultations
Personnel, recherche du numéro de tel, date anniversaire, adresse	17
Curiosité sans raison évoquée	13
Prendre connaissance du profil d'un nouveau collègue, du parcours pro	37
Autre	42
TOTAL	109

Aucune sanction à l'encontre du personnel n'a été prise à ce jour.

Précision, si la personne a été identifiée deux fois pendant la phase d'expérimentation sur des situations qualifiées d'illégitimes, un nouveau signalement lors de la phase de mise en place donnera lieu à sanction.

Les 109 situations qualifiées de non légitimes concernent toutes les catégories confondues (conseiller, REA, DAPE, DT, etc.).

Prochain CSE : jeudi 22 février

Vos élus CSE FO en PACA

Employés

Titulaires

Nathalie CABASSON
Frédéric ARRIVE

Suppléants

Muriel NOTARI
Régis CUQUEL

Techniciens / Agents de Maîtrise

Titulaires

Fabrice SMACCHIA
Erika MOYSE
Stéphane JONCOUR

Suppléants

Eric PROTEGONE
Dany KOSKAS
Sébastien MOULLET

Cadres

Titulaire

Patrick CAMPANELLA

Suppléant

Christophe VIGUIE

